Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale
HÉRAULT

DÉCISION

DÉCISION N° 2024-D-054 Signature de l'avenant n°1 du lot n°01 – GROS OEUVRE attribué à MAUREL dans le cadre du marché n°2022-009 de construction d'une antenne du CDG34

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code de la commande publique ;
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 13 ;
VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, en particulier ses articles 27 et 28 ;
VU le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CDG34 du 26 janvier 2021 ;

CONSIDERANT

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, le conseil d'administration du CDG 34 a approuvé l'implantation d'une nouvelle antenne du CDG34 à Cazouls-lès-Béziers. A l'issue d'une procédure de marché public référencée n°2022-009 et composée de 18 lots au total, le lot n°01 relatif au GROS ŒUVRE a été attribué à l'entreprise MAUREL pour un montant total de 1 185 000 euros HT, soit 1 422 000 euros TTC.

La signature d'un avenant en moins-value est donc proposée afin de prendre en considération la non-réalisation de la longrine du portail. Cette modification induit une incidence financière de -3 244,50 euros HT soit -3 893,40 euros TTC, soit -0,27 % d'écart par rapport au montant du marché.

Le nouveau montant du marché public est donc le suivant :

Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 1 181 755,50 euros
Montant TTC : 1 418 106,60 euros

DÉCIDE

Article 1er : D'autoriser, par délégation, Mme Eliette CHARPENTIER, 1ère vice-présidente du CDG34, à signer l'avenant n°1 du lot n°01.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

Fait à Montpellier,

Le 03/07/2024.

Le président du CDG 34,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE L'HÉRAULT

Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 03/07/2024 et de sa publication le 03/07/2024.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS — EXE10

AVENANT N°01 [1]

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault
Parc d'Activités d'Alco
254 rue Michel Teule
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél : 04 67 04 38 80
juridique@cdg34.fr

B - Identification du titulaire du marché public

MAUREL
3 avenue du Capiscol
34500 BEZIERS
Tel : 04 67 76 53 69
SIRET 313 578 891 00026
contact@maurel-batiment.fr

LOT 01 – GROS OEUVRE

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Construction d'une Antenne du CDG34
Avenue Jean Jaurès
34370 Cazouls les Béziers

- Marché public : **2022-009**
- Date de la notification du marché public : **03/01/2023**
- Durée d'exécution du marché public : **11 mois (y compris préparation de chantier de 1 mois)**
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : **20%**
  - Montant HT : **1 185 000.00 €**
  - Montant TTC : **1 422 000.00 €**

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Moins-value pour la non-réalisation de la longrine du portail
Suivant devis n°477 du 03/04/2024 ci-joint

Suppression poutre de fondation en béton pour les deux portails coulissants

Total HT -3 244,50 €

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **-3 244.50 €**
- Montant TTC : **-3 893.40 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **-0.27 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **1 181 755.50 €**
- Montant TTC : **1 418 106.60 €**

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BERTRAND Nicolas Gerant	30/04/2024 à Boziens	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Eliette CHARPENTIER

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DE L'HERAULT

Vice-présidente déléguée

A : Montpellier, le 30/04/2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE

03/04/2024

MAUREL BÂTIMENT

Vos coordonnées
Code devis : 477
Code Client : CEN01

Adresse Travaux :
CENTRE GESTION FONCTION PUBLIQUE
34370 CAZOULS LES BEZIERS

CENTRE GESTION FONCTION PUBLIQUE
34370 CAZOULS LES BEZIERS

DEVIS POUR MOINS-VALUE

Moins-value pour la non réalisation de la longrine du portail

Num. A	Désignation	Unité	Quantité	P. U. H.T.	Total H.T.
6.19.12	**POUTRE DE FONDATION POUR PORTAILS COULISSANTS**		1,00		
	Poutre de fondation en béton pour les deux portails coulissants	Ens	-1,00	3 244,50	-3 244,50

Montants en Euros	
Total H.T.	**-3 244,50**
Total T.V.A. 20%	**-648,90**
Total T.T.C.	**-3 893,40**

Mode de règlement : A RECEPTION FACTURE

En raison de la conjoncture actuelle, nos prix ne pourront être maintenus que pour une durée de 15 jours. Au-delà, une réactualisation de notre devis sera réalisée.

Conditions particulières à la signature:
** 30 % à la signature*
** Situations à l'avancement*
** Le solde à la réception des travaux*

Accord du client et signature

TRÉSORERIE PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE L'HERAULT

E.CHARPENTIER
V-P déléguée

Signature du chargé d'affaire
ENTREPRISE MAUREL
3, Av. du Capiscol - 34500 BEZIERS
Tél. : 04 67 76 53 69 - Siret : 313 578 981 00026
Capital 33 750 €
contact@maurel-batiment.fr

3, avenue du Capiscol - 34500 Béziers | 04 67 76 53 69 | contact@maurel-batiment.fr
RCS 313 578 981 | TVA FR12313578981 | SIRET 31357898100026 | APE 4399C
www.maurel-batiment.fr

Envoyé en préfecture le 03/07/2024
Reçu en préfecture le 03/07/2024
Publié le
ID : 034-283400521-20240703-2024_D_054-DE